

Séance du 26 mai 2016 à 19 heures
Commune de BOISSIERES – Salle des Fêtes

*Aujourd'hui, vingt-six mai deux mille seize, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni
dans la Commune de Boissières –Salle des fêtes*

Nombre de présents :**54****Nombre de votants :****49 dont 8 possédant une procuration****▪ TITULAIRES :**

ARCAMBAL
BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CAHORS

CAILLAC
CALAMANE
CATUS
CIEURAC
COURS
CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE
FONTANES
FRANCOULES
GIGOUZAC
LAMAGDELAINE
LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MONTGESTY
NUZEJOULS
PRADINES

ST DENIS CATUS
ST MEDARD
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS
VALROUFIE
VERS

M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle
M. PARNAUDEAU Willy,
M. RAFFY Gilles,
M. SEGOND Dominique,
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, Mme LAGARDE Geneviève, M.
MUNTE Serge, M. SIMON Michel, M. SAN JUAN Alain, Mme
BOYER Noëlle, M. COLIN Henri, M. DELPECH Bernard, Mme
LOOCK Martine, M. MAFFRE Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte,
M. TILLOU José,
M. DUJOL Jean-Paul,
M. TAILLARDAS Claude,
M. PEYRUS Guy,
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine,
M. JOUCLAS Guy, M. FOURNIER Christian,
Mme LANES Bénédicte,
M. PETIT Jean, Mme BOURDARIE Paulette,
Mme VALETTE Roselyne,
M. GUILLEMOT Jean-Luc,
M. MOLINIE Romuald,
Mme ARNAUDET Véronique, M. CORMANE Jean-Pierre,
M. NOUAILLES Serge,
Mme VANBESIEEN Joëlle,
Mme SIMON-PICQUET Agnès,
M. REIX Jean-Albert,
M. GALTHIE Jean-Noël,
Mme DESSERTAINE Brigitte,
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD Daniel,
Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique,
M. FIGEAC Philippe,
M. FERNANDEZ Pierre,
M. PECHBERTY Jean-Jacques,
M. LAVAU Pascal, M. DIOT Fabrice,
M. ANNES Jean-Pierre,
M. GILES Jérôme,

▪ SUPPLEANTS :

BOISSIERES
CIEURAC
COURS
LABASTIDE DU VERT
LHERM
TOUR DE FAURE

Mme GARRIGOU Isabelle,
M. GARD Michel,
M. MOLESIN Jean-Pierre,
Mme SOLIVERES Hélène,
Mme SALANIE Jacqueline,
M. EYROLLE Jean-Louis,

Etaient excusés ou absents :**28 titulaires - 21 suppléants**

BOUZIES
CABRERETS
CAHORS

Mme MARMIESSE Yvette,
M. PAULIN Peter,
Mme LASFARGUES Geneviève, Mme BOUX Catherine, M.
BOUILLAGUET Vincent, Mme FAUBERT Françoise (procuration à

CAILLAC
CALAMANE
CATUS
DOUELLE
FONTANES
FRANCOULES
GIGOZAC
LABASTIDE DU VERT
LABASTIDE MARNHAC
LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT
LES JUNIES
MAXOU

MECHMONT
MERCUES

MONTGESTY
NUZEJOULS
PONTCIRQ
PRADINES
ST CIRQ LAPOPIE
ST DENIS CATUS
ST GERY
ST MEDARD
ST PIERRE LAFEUILLE
VALROUFIE
VERS

M. MUNTE), M. SINDOU Géraud, Mme LENEVEU Hélène (procuration à M. DELPECH), M. TESTA Francesco, Mme HAUDRY Sabine (procuration à Mme LOOCK), M. DEBUISSON Guy, Mme LE QUENTREC Yannick, Mme EYMES Isabelle, Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise, M. COUPY Daniel (procuration à M. COLIN), Mme BONNET Catherine,
M. BRIS René,
M. FAURE Jean-Pierre,
M. VAZ Victor (procuration à M. TAILLARDAS),
M. TREIL Jean,
M. PLANAVERGNE Jean-François,
M. COMBET Gil,
M. OUVRARD François,
M. CANCEIL Philippe,
M. JARRY Daniel, Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,
M. BONNEMERE Jean-Claude,
M. MOUGEOT Jean-Paul (procuration à Mme VANBESIN),
M. BARDINA Fabien,
M. VIVIER Jean-Luc (procuration à M. VAYSSOUZE-FAURE),
M. CHASTAGNOL Gérard,
M. PRADDAUDE Jean-Paul, M. PONS Stéphane,
M. DIZENGREMEL Ludovic (procuration à Mme LANES), Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,
M. LEFEBVRE Jean-Yves,
M. BESSEDE Arnaud,
M. CHATAIN Thierry, M. SOULIER Yves,
M. LIAUZUN Christian,
M. MIQUEL Gérard, M. DECREMPS Frédéric,
M. RAFFY Bernard,
M. BORIES Olivier, M. BERNIOT Pierre-Jacques,
M. RIGAL Serge,
M. GILBERT Joël, M. BONNET Frédéric,
M. NICOLAON Patrick,
M. DESROQUES Alain,

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Voirie

Objet : Programme voirie 2016 – Délégation de maîtrise d'ouvrage et participation financière pour l'aménagement des rues du Souleilhou, du Château, des Ecoles et du Colombier à Espère – Annule et remplace la délibération n°45 du 9 avril 2015.

A été adopté à l'UNANIMITE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS**

Séance du 26 mai 2016
Rapporteur : Jean-Paul DUJOL

Rédacteur : Denis MONTPEZAT
Service : Voirie

Objet : Programme voirie 2016 – Délégation de maîtrise d'ouvrage et participation financière pour l'aménagement des rues du Souleihou, du Château, des Ecoles et du Colombier à Espère – Annule et remplace la délibération n° 45 du 9 avril 2015

Mesdames, Messieurs,

La commune d'Espère, membre du Grand Cahors, a engagé un programme d'embellissement des rues du Souleihou, du Château, des Ecoles et du Colombier (réfection des réseaux enterrés – construction de caniveaux, de trottoirs et d'espaces publics – reconstruction des chaussées).

Ce programme intègre la réfection des revêtements des voies reconnues d'intérêt communautaire en enrobés bitumineux qui améliorent le confort de circulation et l'esthétique du centre bourg par une meilleure qualité du revêtement.

Par délibération du 9 avril 2015, la Communauté d'agglomération a inscrit dans son programme d'investissement 2015 la réfection des revêtements des chaussées énumérées en objet d'Espère selon des techniques d'enduits bitumineux identiques à l'existant.

La commune d'Espère a souhaité augmenter le nombre de rues du centre bourg à réaménager.

La Communauté d'agglomération du Grand Cahors assurera donc sa participation financière de 8 € par m² pour une surface définitive de 4 600 m² de voies d'intérêt communautaire. Le montant initial estimé du fond de concours du Grand Cahors était de 23 500 € HT, le nouveau montant à la charge du Grand Cahors est de 36 800 € HT.

Pour les travaux de voirie d'intérêt communautaire, la commune participera donc au financement des travaux de construction d'aménagements neufs et de la plus-value pour les enrobés bitumineux.

Par ailleurs, cette opération ne peut pas être scindée pour des contraintes techniques de réalisation des travaux.

Pour cette opération à caractère urbain et esthétique, la maîtrise d'ouvrage doit être déléguée par notre groupement à la commune d'Espère pour une gestion globale des travaux (voirie, trottoirs, réseaux, signalisation, mobilier).

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Le plan de financement est le suivant :

Montant total des travaux HT	520 000 €
Part du Grand Cahors HT	36 800 €
Part de la commune d'Espère HT	483 200 €

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'abroger la délibération N° 45 du conseil communautaire du 9 avril 2016 ;
- b- De déléguer la maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'agglomération du Grand Cahors à la commune d'Espère pour les travaux d'aménagement des rues du Soleihou, du Château, des écoles et du Colombier ;
- c- D'autoriser la signature de la nouvelle convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et de participation financière du Grand Cahors aux travaux de réfection des chaussées de la voirie d'intérêt communautaire, ci annexée ;
- d- D'autoriser M. le Président ou son représentant à prendre toutes dispositions et à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération ;
- e- D'inscrire au budget 2016 le montant de la participation du Grand Cahors selon les modalités du plan de financement susvisé.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

 Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE